



## Encore le Saint-Maurice

Albert Tessier

Numéro 5, 1940

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078910ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078910ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tessier, A. (1940). Encore le Saint-Maurice. *Les Cahiers des Dix*, (5), 145–176.  
<https://doi.org/10.7202/1078910ar>

## **Encore le Saint-Maurice**

---

*Par l'abbé* **ALBERT TESSIER.**

---

Les lecteurs du *Cahier des Dix* 1940 accepteront, j'espère, que je continue de leur parler de mon cher Saint-Maurice.

L'an dernier nous avons exploré ensemble, sous la conduite de l'arpenteur Joseph Bouchette, les cent milles de rivière qui coupent le pays, des Trois-Rivières à La Tuque, puis nous avons obliqué vers l'est, en direction du lac Saint-Jean, pour retourner à Québec par le Saguenay et le Saint-Laurent. Une belle excursion nautique de huit cents milles!

Cette promenade scientifique, organisée aux frais des « Honorables Communes du Bas-Canada », faisait partie d'un programme de recherches sur l'arrière-pays encore inexploré qui s'étendait au-delà de la mince bordure d'établissements de la rive nord du fleuve.

Les Commissaires chargés de cette enquête, MM. Andrew et David Stuart, remirent aux Chambres une relation assez optimiste du voyage de l'arpenteur Joseph Bouchette. Les conclusions laissaient espérer des développements ultérieurs: « . . . cette étendue de pays peut fournir des habitations et de la nourriture à un grand nombre d'hommes, et par là augmenter considérablement la force militaire de ces provinces et contribuer aux intérêts généraux de l'Empire, auquel nous avons la gloire et le bonheur d'appartenir. »

Puisque l'Empire y trouvait gloire et profit, il fallait poursuivre ces expéditions! Un deuxième voyage s'organisa en 1829. Cette fois, on pousserait plus au nord dans le territoire mauricien puis on procéderait à l'étude d'une section du versant gauche de l'Outaouais.

Les commissaires désignés, l'honorable Toussaint Pothier et MM. Pierre de Rocheblave et François-Antoine Larocque, donnèrent suite immédiatement aux instructions reçues. Joseph Bouchette, qui

avait dirigé avec succès l'exploration de l'année précédente, demanda et obtint l'emploi d'arpenteur du groupe, chargé cette fois d'étudier le versant ouest du Saint-Maurice. L'objectif de l'expédition semble plus précis qu'en 1828. On demandait « un rapport exact du caractère général du pays, de ses ressources et de ses qualités naturelles, pour guider dans son établissement par la suite. » Les explorateurs reçurent l'ordre de consigner avec soin toutes les observations astronomiques, topographiques et minéralogiques, qui doivent accompagner l'étude d'une contrée. On réclamait surtout un relevé exact des items suivants : « le cours des lacs, rivières et cours d'eau, leur situation et direction, les avantages particuliers qu'ils offrent aux fins de la navigation, et les sites qu'ils présentent pour établir avec succès des manufactures; l'étendue des forêts; le caractère général et distinctif du pays; la nature du sol et la qualité de ses productions naturelles, afin de pouvoir baser une estimation des avantages que le pays offre surtout aux fins de l'agriculture. »

Y avait-il là l'indication d'une velléité colonisatrice chez les gouvernants? Ce n'était pas trop tôt. Déjà, en 1829, les vieilles paroisses françaises étouffaient dans leurs cadres surpeuplés et il devenait urgent d'assurer plus d'espace vital à la population. Malheureusement la conquête pacifique du sol n'est pas une opération à réactions électorales utiles et les administrateurs ne s'en occupent souvent qu'au ralenti et de façon platonique!

Les commissaires adjoignirent à Bouchette deux militaires qui avaient offert leurs services gratuitement: le lieutenant Ingall, du 15ème régiment de Sa Majesté, et l'enseigne Nixon, du 66e. Nixon avait pris part aux explorations de 1828 dans le versant est du Saint-Maurice et au Lac Saint-Jean.

Arrivés aux Trois-Rivières, le 25 juin 1829, sur le *Waterloo*, les chefs de l'expédition Ingall se remirent en route le 27. Le lieutenant Ingall avait préféré la voiture au canot pour monter jusqu'aux Vieilles Forges: « Il faisait un temps superbe et le chemin, quoique sablonneux, était en bon état; nous passâmes cette longue côte de

sable silicieux, qui se termine si subitement au petit village des Forges, assis sur la rive méridionale de la rivière Saint-Maurice. Madame Bell nous fit un accueil des plus hospitaliers. L'honorable Matthew Bell, propriétaire des Forges, était absent pour ses affaires. M. McAuley, commis de M. Bell, nous fit poliment faire le tour de cet établissement aussi étendu qu'il est intéressant. Il est sur pied depuis près d'un siècle, mais jamais il n'a été dans un état d'opération aussi actif que depuis quelques années, qu'il donne de l'emploi à trois à quatre cents personnes de l'un et de l'autre sexe. Cela est dû entièrement à l'esprit d'énergie du propriétaire actuel, qui a porté les ouvrages à un tel état de perfection que les articles manufacturés ici se trouvent aussi bon que ce qu'on peut faire venir d'Europe ».

Un conflit se produisit aux Forges, à l'issue d'un dîner offert par madame Matthew Bell. La Grand'Maison du propriétaire des Vieilles Forges jouissait d'une réputation d'hospitalité connue de toute la province. Madame Bell offrit-elle à ses hôtes un repas trop excitant? Sitôt le dîner pris, alors que MM. Bouchette et Nixon fixaient le détail de la montée du Saint-Maurice, une discussion s'éleva au sujet de Vivier, le célèbre voyageur qui avait piloté l'expédition Bouchette, l'année précédente. L'arpenteur voulait garder Vivier dans son propre canot, sous prétexte qu'il parlait moins facilement l'anglais qu'un autre voyageur du nom de Beauclerc. Nixon répliqua sèchement que le lieutenant Ingall prendrait Vivier avec lui, que Vivier parlait mieux anglais que Beauclerc, et qu'en définitive il faisait mieux leur affaire! Bouchette maintint son point de vue et il insista disant que Vivier était un canoteur émérite et qu'ainsi ses instruments d'astronomie et d'arpentage seraient plus en sûreté avec lui. Toutefois il finit par céder, à condition qu'Ingall se chargeât des instruments les plus précieux.

Mais le feu était allumé et, en bon militaire, Nixon se garda bien de laisser le dernier mot à un méprisable « civil ». Il rappela « en termes durs et offensants » que le lieutenant Ingall était le maître, et qu'il fallait se soumettre à ses ordres sans discuter. Avec une

morgue bien saxonne, il mit le point final en criant : « Je suis un militaire, moi ! » Le groupe arrivait en ce moment sur la grève où se trouvaient les canots et les voyageurs. Nixon, désignant le lieutenant Ingall, cria aux hommes, du ton le plus formel et le plus significatif : « Entendez, voilà votre chef ! »

Le lieutenant Ingall réussit à calmer un peu les esprits en définissant la nature et l'étendue du commandement de Bouchette. Mais Nixon s'entêtait et répéta sur un ton qui ne souffrait pas de réplique qu'il ne se plierait qu'aux ordres d'Ingall. « Il s'ensuivit, note Bouchette, des paroles d'une nature sérieuse et désagréable qu'il n'est pas nécessaire de rapporter, mais qu'il est impossible de supporter avec indifférence, et avant de laisser le parti, j'informai M. Nixon, que je ferais rapport de sa conduite extraordinaire à qui il appartenait. »

Bouchette revint aux Trois-Rivières le jour même et il rédigea une relation circonstanciée de l'incident afin de justifier son attitude auprès des commissaires. Dans son mémoire justificatif, il laisse percer sa mauvaise humeur avec amertume : « Quand on voit des messieurs, (et je fais ici allusion qu'à M. Nixon), opposer avec ostentation leur importance militaire contre des fonctionnaires séculiers, et prendre un caractère dictatorial, lorsque l'égalité au moins devrait être la règle de la considération, on ne peut guère supposer que des opérations de l'espèce en question peuvent être conduites avec efficacité, avec avantage ou avec satisfaction. C'est pourquoi je crois qu'il est impérieusement de mon devoir envers les commissaires, et envers moi-même, de me retirer d'un service, que j'aurais autrement si fort désiré de continuer et que j'avais entrepris avec tant de zèle. »

Les trois commissaires communiquèrent au lieutenant-colonel Yorke, secrétaire civil, leur version de l'incident. Ils ne sont pas tendres pour l'arpenteur démissionnaire. Ils s'excusent presque d'avoir confié d'abord la direction scientifique de leur entreprise à un homme « auquel la commune renommée assignait un caractère peu propre à conduire une expédition de cette nature, avec la discrétion et la ré-

gularité nécessaires. » Ils ajoutent que Son Excellence sir James Kempt avait eu raison de suggérer que « la direction générale et la conduite du parti » fussent confiées à M. Ingall. Ils expriment leur regret que « l'orgueil pétulant de M. Bouchette ait frustré la mesure ainsi prise pour concilier l'humeur fantasque de ce monsieur avec le bien du service. » Ils dénoncent ensuite la « sottise vanité », la « susceptibilité de manière », « l'humeur irritable » de l'arpenteur. Son zèle indiscret est également pris à partie: « Il prit en outre sur lui d'intervenir individuellement dans les préparatifs qui se faisaient pour le voyage, trouvant à redire sans raison sur la grandeur et l'équipement des canots, et se permettant des remarques qui tendaient à créer du mécontentement parmi les voyageurs ».

Bouchette s'endurcit dans son attitude et l'expédition dut se mettre en marche sans lui, après un retard de deux jours. Les commissaires s'engagèrent à fournir un autre arpenteur qui rejoindrait le groupe aussitôt que possible.

L'expédition comportait deux canots. En plus de MM. Ingall et Nixon, les équipages comptaient les voyageurs suivants: Louis Labrait, Antoine Labrait, Alexis Vivier, Ambroise Bellard, Antoine Le-fevre dit Beaulac et Alexis Boisvert dit Beauclerc. L'équipement et l'approvisionnement de ces huit hommes pesaient assez lourd. La simple énumération des vivres et du grément couvre une page entière du rapport. Outre les deux canots évalués à \$30.00, figurent une « tente de 2 leizes », \$20.00; une boîte de voyage complète, \$28.00; des chaudières, des lignes, des haches, des paniers, de la poudre, du plomb, des balles, etc. Au chapitre des provisions: 6 livres de thé, \$9.00; 30 livres de sucre, \$3.00; 8 livres de chocolat, \$5.00; sel, poivre et moutarde, \$2.00; 3 quarts de fleur fine, \$30.00; ½ quintal de biscuits, \$2.50; 2¼ quarts lard, \$45.00; 4 minots de pois, \$4.00; 20 livres d'herbes salées, \$2.50; 12 gallons d'esprit de la Jamaïque, \$12.00. La papeterie figure sur cette liste pour un montant de \$20.00.

Il est édifiant de mettre cette liste, destinée à huit personnes, en regard du tableau de vivres de l'expédition apostolique du Père

Buteux en 1651: « Pour toutes provisions de plus de *quarante personnes* que nous étions, nous n'avions qu'environ deux boisseaux de farine de blé d'Inde, un de pois, et un petit sac de biscuits de mer. La difficulté de traîner des vivres nous avait obligés de n'en prendre pas davantage; outre qu'ils espéraient de faire quelque chasse en chemin, mais elle ne fut pas telle qu'il nous eût été nécessaire. »

Le 30 juin, départ des Vieilles Forges, sans Bouchette. Ingall, qui aime décidément la voiture, accepte la calèche que lui offre Madame Bell. La route desservant les Forges allait jusqu'en haut des rapides de la Gabelle et des Grais à quelques milles plus loin: « Le chemin passe dans un bois épais composé de petit pin, de peuplier et d'épinette, et de quelques bouleaux blancs. Nous traversâmes deux savannes considérables qui abondaient en belles plantes aquatiques. Le sol est un sable léger reposant sur un lit de claie. »

Comme Bouchette, Ingall se plaint, dès le début, de l'agacement des moustiques: « Nous avons été terriblement tourmentés par des mouches et des cousins d'une grosseur extraordinaire. »

Bien que les observations assez détaillées du lieutenant Ingall s'appliquent, des Trois-Rivières à La Tuque, au même territoire que celui décrit dans le journal de Bouchette, en 1828, elles ne font pas double emploi et il est intéressant d'en signaler quelques-unes. Tout d'abord, la couleur spéciale des eaux lui suggère une remarque qui nous fait comprendre pourquoi, sur certaines cartes, le Saint-Maurice est désigné sous le nom de *Black River*: « outre qu'elles sont d'une couleur bien foncée, elles tirent une teinte encore plus sombre de leur passage sur un rocher siénitique, qui abonde en amphibole et en mica noir. »

Le phénomène des chutes Shawinigan ne manque pas d'inspirer des commentaires à Ingall. Sa description est plus précise, plus technique que celle de Bouchette: « Après avoir débarqué le bagage, nous retournâmes à la pointe tout vis-à-vis ces belles chutes pittoresques. La rivière étant divisée par une île, les eaux se précipitent majestueusement en deux chutes séparées, d'environ 150 pieds de hau-

teur, et éloignées l'une de l'autre d'environ un quart de mille: d'énormes masses de rocher sont confusément amoncelées à la base de l'île, et chacune des chutes se termine en rapides prolongés, roulant avec une violence prodigieuse sur un plan incliné de siénite. Sur le rivage méridional, vis-à-vis la chute, se trouvent des fragments énormes de la même espèce de grenat que celui ci-dessus décrit, amassés par la violence des eaux. Ces rochers sont dominés par une hauteur, de la même élévation que la chute, et couverte d'arbres, entre lesquels on remarque quelques pins d'une grosseur prodigieuse. Il faut gravir cette côte pour voir les deux chutes avec avantage. Chacune nous a paru être aussi large que le saut Montmorenci. »

Au sujet des chutes Shawinigan, qu'il orthographie *Shewanahagan*, Ingall rapporte une anecdote qui mérite d'être conservée. Il la situe à quelques années auparavant, mais, comme il y est question de guerre entre Algonquins et Hurons, on peut supposer qu'elle remonte au moins 250 ans avant 1829!

« Il y a quelques années, il est arrivé à ces chutes un événement qui peint trop bien le caractère des Sauvages, pour le passer sous silence. Peu de temps après que les Hurons furent établis dans cette partie de la province inférieure située au nord-est du Saint-Maurice, cette rivière rapide fut fixée comme les limites entre eux et les Algonquins. Ce fut dans une des nombreuses rencontres qui eurent lieu entre ces deux tribus guerrières, qu'arriva la circonstance dont on a parlé plus haut. Un parti de Hurons avait fait la chasse le long des rivages du Saint-Maurice et descendait la rivière avec ses canots chargés; en approchant du haut de ces chutes, ils entendirent tout à coup un signal, et regardant en haut, ils aperçurent un parti nombreux d'Algonquins, à demi cachés dans le feuillage épais des arbres, dans la tête desquels ils étaient montés. Les Hurons étaient trop avancés pour reculer; remonter le courant c'est ce qui était impossible, et débarquer au-dessus des chutes, c'était se jeter entre les mains d'une troupe d'ennemis, s'attendant de porter leurs chevelures en triomphe à leur nation. L'esprit, comme le coup d'oeil d'un Indien, est vif et

déterminé! Le chef dans le canot de devant jette un regard furieux sur ces ennemis, et poussant un cri de défi, il dirige son frêle canot d'écorce au bord de l'abîme rugissant: les autres imitèrent l'exemple courageux de leur intrépide chef, et tout le parti s'abîma dans l'effroyable précipice, pour ne former qu'une seule masse de débris et de destruction. A peine un vestige de ces braves fut-il jeté sur le rivage pour gratifier la vengeance des Algonquins désappointés. »

En amont de Shawinigan, noeud vital du fougueux Saint-Maurice, la chute de Grand'Mère: « Après avoir doublé une pointe nous nous trouvâmes dans un beau bassin formé par la chute de la Grand'Mère, qui est divisée en deux parties par une petite île de roche. Le portage passe au pied de la chute, du côté gauche de la rivière en montant. A l'extrémité occidentale de l'île qui divise la chute, est un rocher isolé d'une forme très remarquable, et ayant environ 20 pieds de hauteur. »

En quittant la Grand'Mère, les rives deviennent plus hautes et plus sauvages: « nous trouvâmes que le rivage occidental s'élève considérablement et prend une apparence très pittoresque, la rivière étant parsemée d'îlots, couverts en grande partie de bouleau blanc, d'épinette et de beaume. »

Au delà des Piles, à 45 milles des Trois-Rivières, la rivière s'élargit et les hautes berges forment un encadrement caractéristique: « La rivière ayant l'apparence d'un lac offrait un coup d'oeil charmant, les hauteurs paraissant à la vue se réunir de manière à empêcher le voyageur d'apercevoir l'issue et l'entrée de la rivière. »

Lorsqu'il signale les montagnes du Caribou et de l'Oiseau, In-gall observe: « Nous devons ici remarquer que nous avons suivi la coutume des voyageurs en appelant ces hauteurs des montagnes, noms qu'elles méritent plus par leur forme et leur caractère particulier, que par leur élévation, qui ne pourrait les faire appeler que des rangées de hautes collines. »

Evidemment des élévations de 300 à 400 pieds ne sont que des restes de montagnes. Le plateau de sable presque continu dans lequel

coule le Saint-Maurice nous rappelle que ces mamelons granitiques étaient autrefois des pics aigus et fort élevés. Les glaciers les ont aplanis, l'air et l'eau ont achevé le travail d'usure, et maintenant la mouture blonde de nos anciennes montagnes dort à l'embasement des collines: « a leurs pieds se rencontre le plateau ordinaire de sable, qui caractérise les rivages du Saint-Maurice. »

A dix heures et demie, le 5 juillet, arrivée au poste de la Rivière-au-Rat après une montée de sept jours. Le commis-résident du poste, M. Leblanc, accueille les explorateurs avec cordialité. Un des associés de « L'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson » se trouvait aussi au poste, en route vers Trois-Rivières. Averti de la venue prochaine des explorateurs, il leur avait amené, de Weymontachingue, un guide expérimenté du nom de Jean-Baptiste Cadieux.

Une autre rencontre précieuse, celle d'un chasseur nommé Flaman: « qui avait passé les quarante dernières années de sa vie parmi les Têtes-de-Boule, et qui avait fait la chasse dans une grande partie de l'étendue de pays que nous avons à traverser; M. Nixon obtint de lui un plan des lacs, tracé d'après la manière en usage parmi les Sauvages, en même temps que plusieurs de leurs noms sauvages. »

Le groupe devait attendre son arpenteur à La Tuque. A la nouvelle que ce poste venait de subir les ravages d'un incendie, Ingall préféra camper à la Rivière-au-Rat. L'arpenteur John Adams, choisi par les commissaires, ne devait joindre l'expédition que le 26 juillet. Ces trois semaines de halte forcée permirent aux expéditionnaires de fouiller minutieusement le territoire des alentours.

L'ensemble du paysage, à la Rivière-au-Rat, dégage une impression reposante: « Le point de vue est ici des plus pittoresques; présentant un grand nombre de collines de roches et de précipices escarpés. Les collines sont couvertes de bois jusqu'à leur sommet. Autour du poste et de l'autre côté de la rivière sont de vastes plateaux d'un sol léger et sablonneux, mais couverts de pin, de bouleau, de peuplier, d'épinette et de beaume. Une grande étendue de terre est défrichée et en culture, pour l'usage du poste, mais le sol est si pauvre qu'il faut

une immense quantité d'engrais pour le faire produire même une moisson ordinaire. Le sol végétal qui forme une couche légère sur la surface du sable retiendrait toute sa force pendant deux ou trois années, après le défrichement; au bout de ce temps le sable sec de dessous serait si mêlé avec la couche supérieure qu'il en détruirait complètement la force productrice, et demanderait par conséquent une quantité incalculable d'engrais; et après tout on ne retirerait jamais pour son travail. Ces remarques s'appliquent au pays qui borde la rivière Saint-Maurice. » Voici une opinion qui confirme nettement les constatations de Bouchette. Les rédacteurs de certains prospectus de colonisation publiés par la suite sur le Saint-Maurice marquaient plus d'optimisme! Mais c'est Ingall qui avait raison! Il semble que cet explorateur ait apporté à ses observations un coup d'oeil très juste et en même temps très pratique. Ses commentaires portent la marque d'un esprit sérieux, attentif avant tout à fournir le plus de précisions possibles sur la région qu'on lui avait demandé d'explorer.

Au nombre des recherches scientifiques imposées à l'expédition de 1829 figuraient les renseignements « qu'on pourra obtenir dans les différentes branches de l'histoire naturelle, soit animale, soit végétale, etc. » Certains insectes ailés, armés et féroces, tiennent une place considérable dans la vie animale mauricienne. Même l'observateur le plus distrait et le plus mal orienté scientifiquement ne peut se soustraire aux manifestations impérieuses de leur fourmillante activité! Ingall est sans sympathie pour ces minuscules bourreaux. En arrivant à la Rivière-au-Rat il écrit: « Nous commençâmes à espérer quelque relâche au tourment que nous avaient fait endurer des armées de mouches et de cousins, qui jusque-là ne nous avaient laissé de repos ni jour ni nuit, malgré les nuages de fumée que nous faisons entrer dans nos tentes; cela éloignait bien les moustiques mais les petites mouches noires ne paraissaient pas en être affectées. Nous avons le visage, la gorge et les mains enflées d'une manière horrible: ces moucheron pénétraient même jusqu'en dessous de nos vêtements. Nous éprouvâmes cependant, que nous avons eu trop de hâte d'échapper à ces

petits bourreaux d'insectes; car, s'il est possible, ils étaient en cet endroit plus hardis et plus nombreux même que nous les avons trouvés auparavant. »

Quelques lignes plus loin le rapport revient sur ce sujet obsédant: « Ces deux jours (10 et 11 juillet) furent bien chauds et le soir il y eut beaucoup de tonnerre. Attendant avec impatience un arpenteur et regrettant fortement la perte d'un si beau temps, nous employâmes notre temps à recueillir des échantillons, dans les diverses branches de l'histoire naturelle. Les mouches continuaient à être toujours très nombreuses et très incommodes, et le seul moyen qu'on pouvait adopter pour les chasser de la maison, même pour un instant, était de tenir les portes et les fenêtres étroitement fermées, et de détruire toutes celles qui étaient dans la maison. Après cela il fallait mettre dans chaque chambre une chaudière pleine de charbon, couverte avec des herbes humides, et l'y laisser jusqu'à ce que l'appartement fût rempli de fumée au point d'en être suffoqué; alors et alors seulement pouvait-on compter sur un moment de paix; nous n'osions pas même sortir des herbes brûlantes de la chambre où nous couchions, jusqu'au moment où nous nous retirions pour prendre du repos. Si c'est une satisfaction que d'avoir des compagnons de misère, nous l'avions; car aucun des Sauvages ni des Canadiens qui résident au poste ne pouvait sortir pour aller traire les vaches, sans se couvrir le visage d'un mouchoir et emporter une chaudière pleine d'herbes brûlantes pour mettre à ses côtés pendant l'opération. »

La longue attente sur le plateau infesté de mouches de la Rivière-au-Rat ne prit fin que le 26 juillet. John Adams, arpenteur choisi par les commissaires, arriva vers le soir dans un canot léger. Immédiatement on dressa un plan de campagne. Des terres apparemment cultivables se trouvaient, selon les renseignements des guides, aux sources de la rivière Nawartnouzébie (aujourd'hui la Wessonneau). Avant de poursuivre la montée du Saint-Maurice, il fallait explorer ce territoire situé en arrière du poste de la Rivière-au-Rat, en direction de l'ouest.

Trois canots portant l'expédition se mirent en route le 28 juillet. Le même jour, traversée du territoire Sassamaskin, aujourd'hui très aimé des touristes. Il tire son nom du Shash-a-mas-kik-Sayahegan, ou lac Marécageux. Ingall consacre une note flatteuse à ce lac qui « s'étend en une nappe d'eau magnifique. » Il est entouré de rochers siénitiques qui s'élèvent par degrés jusqu'à 100 et 150 pieds de hauteur. Ces plans rocheux constituent des réflecteurs de son d'une puissance formidable, aux jours d'orage. Il n'y a rien pour ramener l'homme à ses proportions véritables comme une tempête électrique en montagne! Sous le plafond sonore des coups répercutés et amplifiés par les rocs, même les plus frondeurs se rapetissent, courbent la tête. Et les éclairs révèlent des figures tendues. Les hommes de Ingall réussirent à peine à garder une contenance virile pendant un orage subi au lac Sashamaskiksayahegan: « Nous fûmes assaillis par une tempête furieuse de tonnerre; les éclairs étaient extrêmement vives, et faisaient une horrible peur à quelques-uns de nos gens; aussi aucun de nous ne pouvait se souvenir d'avoir jamais été exposé à un tonnerre et à des éclairs plus terribles, la pluie tombant par torrents. » En souvenir des minutes tourmentées vécues à cet endroit un nom nouveau s'ajouta à la géographie populaire: la Pointe à l'Orage!

Par une chaîne d'une vingtaine de lacs et de portages, les explorateurs poussèrent leurs recherches jusqu'aux sources de la rivière Vermillon. Après dix jours de pérégrinations vaines, le sol s'avérant toujours aussi pauvre et incultivable, les hommes rappliquèrent vers le poste de la Rivière-au-Rat et se disposèrent à continuer leur route vers le nord.

Entre la Rivière-au-Rat et La Tuque, les abords du Saint-Maurice revêtent un caractère sauvage. Des pans de roc allant jusqu'à une élévation de 400 pieds se dressent comme d'impassibles murailles brunes. Au sommet court la dentelure des pins noirs. L'eau dense, épaissie d'oxyde de fer, s'étend par nappes lourdes. Les hauts caps et les promontoires paraissent se croiser, s'engrener les uns dans les autres, et ils donnent à la rivière l'allure d'une série de lacs. Puis, tout

à coup, les dures montagnes s'écartent, reculent dans le lointain vaporeux, enveloppant un large plateau boisé: « Rendu au poste on a la vue la plus sublime. En jettant ses regards sur le haut de la rivière, la vue se promène sur un plateau, qui s'étend plusieurs milles le long de la rivière. Ce plateau était couvert en partie de bouleau blanc. Comme il en avait été abattu en quelques endroits, il avait l'apparence d'un vaste verger. »

A cinq milles plus haut que La Tuque, Ingall signale une minuscule rivière, la rivière au Lait: « On se sert quelquefois le printemps de cette petite rivière pour monter, vu qu'alors le Saint-Maurice est bien gros et que la navigation y est très dangereuse. »

C'est sans doute cette voie que le Père Buteux suivit au cours de sa randonnée apostolique de 1651: « le huitième jour (3 avril), pour éviter les torrents rapides et les dangers de la rivière dont les glaces commençaient à se rompre, et qui n'eussent pas pu nous porter, nous entrâmes dans le bois par un vallon qui est entre deux montagnes: ce n'était qu'un amas de vieux arbres abattus par les vents, qui embarrassaient un chemin très fâcheux, et sur lequel nous avions de la peine à franchir, nos raquettes à nos pieds, qui s'engageaient dedans les branches de ces arbres: nous gagnâmes enfin au-dessus des terres une montagne si haute que nous fûmes plus de trois heures avant que d'être au coupeau. Outre ma traîne, j'avais entre mes bras un petit enfant de trois ans, fils de mon hôte: je le portai pour soulager sa mère qui était chargée d'un autre enfant avec son bagage dessus sa traîne ».

La Tuque marque un point d'arrêt entre deux zones bien différentes. Sur les cent milles de la partie inférieure de la rivière, les eaux coulent sur un lit assez régulier, à pente douce, exception faite de la tranche de trente milles entre les Piles et les Forges où, dans une dernière fantaisie, les flots sombres du Saint-Maurice se livrent à une galopade effrénée avant de se calmer tout à fait entre les îles de l'embouchure. La différence de niveau entre le Saint-Laurent et le bas des chutes de La Tuque n'est que de 380 pieds. Si on tient compte

de l'inclination exceptionnelle de la tranche tourmentée Les-Forges-Grandes-Piles, qui est de 300 pieds pour un parcours de trente milles, on se rend compte que le Saint-Maurice est relativement sociable sur une bonne partie de son cours inférieur. Les 70 milles qui séparent les Piles de La Tuque offrent à peine 80 pieds de pente.

Ce tronçon pacifique faisait le bonheur des canotiers. Mais des épreuves les attendaient par delà le double palier d'eau calme qui encadre les 90 pieds de tempête liquide des chutes de La Tuque! Les montagnes enserrent le Saint-Maurice, le tourmentent, soulèvent ses colères. Les rapides se succèdent sans interruption, des rapides aux noms savoureux: *Martin, Petites Pointes, Grandes Pointes, Pointes à Gouin, Orignal, Stronique, Blanc, Les Coeurs, Lièvre, Graisse, Des Brulètes, Iroquois, Petite Roche, De la Savanne, De l'Île, Caché, Weymontachingue!* Pour 82 milles de chemin agité, une différence de niveau de 740 pieds! Le tracé de la rivière indique la bataille initiale de l'eau têtue contre les farouches murailles de granit. Finalement la montagne dut céder le passage mais non sans imposer à la rivière des compromis humiliants. Le cours du Saint-Maurice décrit une vaste courbe avant de reprendre une descente plus directe et plus digne vers les plaines éloignées de la vallée laurentienne.

Les voyageurs redoutaient ce détour épuisant et ils l'escamotaient parfois en empruntant le raccourci de la Vermillon et des lacs Coucoucacha. L'expédition Ingall suivit ce chemin. Le journal tient compte des difficultés rencontrées. Souvent les hommes devaient pousser les canots à la perche ou les tirer à la cordelle, et parfois il leur fallait s'accrocher par les mains aux crevasses du rocher pour éviter un recul dans le rapide trop violent. Souvent aussi il fallait trainer les canots en marchant dans l'eau agitée, l'eau froide qui étreint les jambes, alors que les pieds cherchent à tâtons un point d'appui sur les cailloux aigus qui tordent les muscles, ou sur les pierres arrondies où la chaussure glisse; sans parler des trous subits: « . . . le courant les faisant quelquefois lâcher le pied, ils étaient obligés de se tenir aux barres du canot jusqu'à ce qu'ils pussent prendre pied de nou-

veau. » Il ne faut pas s'étonner, sous un pareil régime, de retrouver souvent dans le carnet de route des rappels de ce genre: « nos gens extrêmement fatigués; . . . le parti épuisé de la fatigue du jour. »

La géographie de la rivière Vermillon comporte des appellations qui méritent aussi le palmarès: rapide La Boule, rivière du Roc-Fendu, la Grande-Avenue, rapide la Faucille, rivière du Gros Hibou (Coo-coo-cache-Zebi); Portage Crête de Coq (Shewanahegan, même nom que celui donné par Ingall à la chute Shawinigan, ce qui ralliera peut-être les linguistes qui ne peuvent s'entendre sur l'étymologie de ce mot); Portage de Paul, Portage Cou-Cou-Cache, etc.

L'excursion rappliqua au Saint-Maurice le 19 août. Le raccourci de la Vermillon avait pris quatre jours. En sortant du grand lac Cou-coucache, les trois canots débouchèrent soudain au Saint-Maurice qui « présente à cet endroit une belle nappe ressemblant à un lac ». Le calme des eaux se préparant à la lutte contre la montagne! Le paysage sylvestre revêtait lui aussi un cachet de sérénité. Les hauteurs boisées s'adoucissaient et leurs lignes se perdaient au loin en longues endulations vertes, violacées, ou bleues, selon la distance.

Trois jours encore de montée et, le 22 août, arrivée au poste Weymontachingue, tenu par « l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson ». Comme cette appellation aristocratique sonne bien dans le décor sauvage! Depuis La Tuque, 80 milles plus bas, c'était la première rencontre avec la civilisation.

Weymontachingue signifie « La Belle-Vue ». Ingall se départit de sa raideur militaire pour laisser poindre un peu d'enthousiasme: « La vue était charmante et s'étendait au loin. Les bords de la rivière étaient bas; mais les hauteurs éloignées s'élevaient avec un effet charmant au-dessus de la belle étendue d'eau sur laquelle nous étions alors embarqués. »

A Weymontachingue, comme à La Tuque, la Compagnie des Postes du Roi tenait, à côté du comptoir de celle de la Baie d'Hudson, un établissement rival. De la pointe où il s'élevait, le lieutenant Ingall admira de nouveau le paysage: « Du haut de cette côte nous eûmes un

point de vue étendu et charmant. L'oeil, après avoir erré sur un nombre de petites îles et un vaste plateau, s'arrête à une rangée de hautes montagnes de roche, de formes variées, faisant un demi-cercle du N. E. au S. O. (. . .) Le large plateau alluvial dont nous venons de parler est traversé par trois cours d'eau, et c'était sans doute autrefois un grand lac peu profond. »

Ce carrefour liquide et l'apaisement relatif des masses rocheuses paraissent dérouter la science géologique et les notions géographiques de l'enquêteur Ingall. Il en perd le fil du Saint-Maurice! Il se croit rendu aux sources de la rivière: « La rivière que nous regardons comme méritant encore le nom de Saint-Maurice vient du S. O. et perd ce nom dans un lac, à quelques milles au-dessus de Weymontachingue, appelé « Kanalocomaga » dans lequel se déchargent les rivières Malowin (Manouan) et Manitounagouck (Mondonac).

En réalité, Weymontachingue marque à peu près la moitié du Saint-Maurice. Situé à 186 milles des Trois-Rivières il se trouve distant d'environ 180 milles de la ligne de partage des eaux. Dans son journal, Ingall parle du lac Wabidjuan (Obidjuan) où la Compagnie de la Baie d'Hudson tient un autre poste de traite, près des eaux qui vont se décharger dans la baie d'Hudson. Ces lacs ont aujourd'hui subi un exhaussement qui les fait se confondre dans la nappe de 350 milles carrés formée par le barrage Gouin, à la tête des Rapides La Loutre. A l'extrémité nord, les Indiens occupent encore de nos jours un terrain appelé « réserve Obidjuan ». Les traiteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson y ont toujours leur poste de commerce.

Ingall et ses hommes séjournèrent six jours à Weymontachingue. L'arpenteur Adams mit au point ses notes et ses plans de la rivière afin de les faire expédier par canot aux Trois-Rivières en même temps que des boîtes enfermant des spécimens d'histoire naturelle.

Bien que peu intéressé aux coutumes des Indiens et à leur sort moral ou matériel, l'annaliste nous fournit quelques notes à leur sujet: « Les Sauvages qui fréquentent ce poste sont en petit nombre, et sont généralement parlant un peuple très humain, quoique nous

ayons appris que quelques individus de cette tribu aient commis des actes d'une horrible cruauté. Ils sont ignorants et superstitieux: réglant en partie leurs actions sur leurs songes, qu'ils disent être envoyés par le Grand Esprit pour une bonne fin: sous ce voile ils commettent quelquefois de grandes cruautés; ils sont fortement adonnés aux liqueurs fortes. Que le cannibalisme se pratique et va parfois bien loin, parmi les aborigènes, qui habitent ces affreuses régions, est ce que nous serions portés à croire d'après les rapports nombreux qui nous furent faits. »

Voilà des commentaires qui contrastent étrangement avec l'idyllique tableau laissé par le Père Buteux sur les « bons comportements des Attikamègues ». Jacques Buteux et le lieutenant Ingall n'ont pas les mêmes yeux et leurs préoccupations dominantes n'offrent pas beaucoup de points de contact. Toutefois, même si Ingall exagère, il n'en reste pas moins que son témoignage a de quoi nous laisser rêveurs! Les efforts d'évangélisation du Père Buteux et sa fin tragique au service des Sauvages méritaient d'autres lendemains. Après lui, la civilisation blanche n'a-t-elle donc envoyé que des trafiquants ou des aventuriers auprès des Sauvages? Le Père Buteux éclairait les Attikamègues qui lui offraient des peaux et leur affirmait son désintéressement: « Nous lui fimes entendre qu'on ne les enseignait pas sous espoir de quelque récompense, au contraire qu'on désirait les assister corporellement aussi bien que spirituellement. » En 1651, il y avait des chapelles, des croix, dressées dans la forêt mauricienne. Les Indiens observaient les préceptes de la charité, de la pureté, de la sobriété chrétiennes! En 1829 il ne restait, de l'emprise blanche, que des postes de trafic, et les Indiens étaient revenus à leurs superstitions, à leurs cruautés, aggravées d'un vice apporté par les Blancs: l'ivrognerie!

Parmi les traits de cannibalisme rapportés à Ingall figurent les exploits de Macoutagan, ou le « couteau croche ». Un jour que l'alcool lui avait délié la langue outre mesure il se vanta d'avoir tué et mangé plusieurs hommes. Il voulut d'abord nier, après cet accès de franchise, mais il finit par admettre le fait: « Il dit que la faim l'avait

porté à tuer et manger le premier homme; et qu'il avait assassiné et mangé les autres, par préférence décidée pour la chair humaine sur toute autre, et il finit son aveu par dire qu'il tuerait et mangerait tout métis qu'il rencontrerait seul. Les autres Sauvages le redoutent, et ils le regardent presque comme un mauvais esprit. On le décrit comme étant un homme fort et robuste, haut de six pieds et d'une constitution musculeuse, et ayant ce qu'on appelle une mauvaise figure. » On aurait une mauvaise figure à moins!

M. Vassal, employé des Postes du Roi, rapporta aussi des traits peu édifiants sur les mœurs et superstitions des Indiens. Ce Vassal était un métis, fils de Vassal de Monviel, adjudant-général de la milice durant la guerre de 1812-1815. Il était familier avec le Haut-Saint-Maurice et il donna des renseignements précieux aux explorateurs. A l'aide de plans sauvages, il leur enseigna la géographie des pays qu'ils devaient traverser pour atteindre le lac au Sable.

Le 29 août, départ de Weymontachingue, le guide Cadieux demeurant au service de l'expédition. Il restait maintenant à chercher une communication par eau entre le Saint-Maurice et la rivière aux Lièvres, tributaire de l'Outaouais. Ingall écrit: « Nous entrâmes alors dans une route que n'avaient jamais foulée que les pieds de quelques chasseurs sauvages. »

Avant de pénétrer dans la rivière Manouan, important tributaire du Saint-Maurice, Ingall revient sur son idée d'un grand lac antérieur: « En cet endroit nous trouvâmes des preuves décisives au soutien d'une opinion que nous avons émise plus haut, savoir que cette vaste étendue de terrain bas et marécageux environnée de montagnes de tous côtés, avait été autrefois un grand lac, dont la décharge était le Saint-Maurice, un peu au-dessous du poste. Outre la formation évidemment récente de grandes îles de sable et de longues pointes dépouillées tout à fait de végétaux, il y avait des traces qui montraient clairement que l'eau, à une époque assez rapprochée, avait couvert toute l'étendue de pays plat, maintenant bien boisé de petit bouleau blanc et de bocages de jeunes peupliers. »

Ce lac serait-il le lac Saint-Thomas, où le Père Buteux donna sa première mission en 1651: « Le jour de saint Marc (25 avril) après la Procession et la messe, on bénit le lac, et on lui donna le nom de saint Thomas; on bénit aussi les canots, et on donna à chacun le nom de quelque saint, qu'on écrivit dessus avec de la peinture rouge. Tous les Chrétiens, avant que de partir pour aller aux lieux où se font les assemblées, se disposèrent par une communion générale, qui se fit le premier jour de Mai. »

Si on pouvait localiser ce lac Saint-Thomas ce serait une indication précieuse. L'itinéraire suivi par le missionnaire pourrait ainsi être reconstitué assez fidèlement. Ingall ne fournit aucune précision de nature à fixer le problème; mais il semble croire que le lac dont il parle constitue la source même du Saint-Maurice. En rapprochant cette opinion d'une note de Bouchette, en date de 1815, spécifiant que le Saint-Maurice prend sa source vers le nord-ouest et coule à travers le lac Saint-Thomas, on peut supposer que cet élargissement du Saint-Maurice est l'ancien lac où le Père Buteux donna sa première mission dans le Haut-Saint-Maurice.

La route suivie maintenant conduisait les explorateurs vers le sud. Ils se trouvaient alors à remonter la rivière Manouan. Le 31 août, ils entrèrent dans le lac Sho-ca-wa-te-sic (aujourd'hui le lac Watousi). Une nappe d'eau richement encadrée qui fournit encore un des plus beaux spectacles que la nature offre à l'admiration de l'homme. Ingall en est presque bouleversé et son flegme capitule: « De cette pointe en regardant vers le S.S.O. on avait un point de vue vraiment sublime, et de beaucoup le plus pittoresque que nous avons vu depuis que nous avons laissé Québec. Les hautes collines de chaque côté s'avançaient en caps jusqu'aux bords de l'eau, ou se terminaient brusquement en promontoires. Ces collines se succèdent en rangées distinctes, jusqu'à ce qu'à une grande distance elles viennent à se rapprocher si étroitement, qu'elles paraissent être une grande porte (Gateway), qui fut le nom que nous donnâmes à cette perspective extraordinaire. Une

rangée de collines paraissait dans l'horizon entre ces caps. Les rivages des deux côtés étaient épaissement boisées. »

De la Manouan, les canots passèrent dans la rivière Manitou-nagouck, que la langue populaire a simplifié en rivière Mondonac. Puis, par le portage du Serpent, aujourd'hui le portage de la Couleuvre, ils arrivèrent à l'immense lac Malowin (Manouan), ou le « Beau Lac ». Une vingtaine de jours se passèrent à l'exploration des régions que baigne la série de grandes étendues d'eau où s'alimente la Manouan. Un des lacs les plus importants reçut le nom de lac Kempt: « Nous appelâmes cette grande pièce d'eau « le Lac Kempt », en l'honneur de Son Excellence le Gouverneur Général, en faisant la cérémonie dans toutes les formes et en buvant à la santé de Son Excellence, avec trois fois trois. » Le loyalisme revêt des formes, même en forêt! Pour une cérémonie de mi-septembre, avec une température telle que, souvent, les « rameurs ne pouvaient s'empêcher de frissonner de froid, comme s'ils avaient été attaqués de la fièvre tremblante », ce protocole particulier devait paraître singulièrement opportun.

La suite du rapport n'offre rien de particulier, sauf les longs paragraphes consacrés à un Indien d'une renommée douteuse, nommé Menisino, qui, disait-on, avait commis un grand nombre de meurtres. « Nous désirions le rencontrer », ajoute Ingall. Mais les autres membres de l'expédition ne semblaient pas du tout de l'avis de leur chef. Le soir, autour du feu de camp, ils appréciaient médiocrement la perspective d'une surprise possible de la part de l'indésirable Menisino. Mais ce personnage hantait l'imagination de Ingall; son journal indique qu'on « lui avait fait savoir de bonne heure dans l'été, qu'il pouvait s'attendre à voir un parti d'hommes blancs traverser son lac. » Ce seigneur des forêts du nord manquait de manières: il se tint caché dans la brousse et la curiosité du lieutenant dut se contenter des descriptions fournies par les gens de la région: « On le dépeint comme un bel homme; et, ce qui est rare parmi les sauvages, comme n'étant nullement donné aux boissons fortes. »

Le carnet de route de l'expédition Ingall est assez avare de des-

criptions. Comme celui de Bouchette, l'année précédente, il garde habituellement l'allure compassée des rapports scientifiques officiels. Toutefois on y trouve des échappées reposantes. Même les militaires et les arpenteurs sont accessibles aux impressions artistiques. Voici une description du lac Kempt qui ne manque pas de couleur: « La vue en regardant de l'autre côté du lac était extrêmement belle; à notre droite en laissant la baie, il y avait un banc élevé de sable jaune, dont le sommet était couvert de larix; et de chaque côté où les rivages étaient bas, il y avait d'épais bocages de bouleau blanc, dont les feuilles d'un vert clair formaient aux rayons d'un beau soleil un contraste curieux et plaisant avec l'épinette noire. L'embouchure de la baie étant large embrassait la vue d'une grande partie du lac. Tout en face de nous, et à peu près à mi-distance entre les deux rivages, se trouvait une île grande et d'un joli contour, et bien boisée; au-delà on apercevait à perte de vue le rivage sud-est du lac; non pas dans une ligne droite et monotone, mais variée avec de beaux promontoires, de longues pointes de roches, et des rivages escarpés d'un sable jaune; la côte était pleine de baies profondes, qui jetaient de temps en temps une ombre légère dans le tableau. Des îles sans nombre, et de toutes les formes imaginables, ornaient le sein du lac. Ajoutez à cela nos canots d'écorce, chargés du parti habillé dans un costume demi-sauvage, et vous aurez devant les yeux la scène la plus pittoresque. »

Le 22 septembre départ du lac Kempt, dont l'exploration à elle seule avait duré onze jours. La même journée, on traversa les « hauteurs qui divisent les eaux qui se déchargent dans le Saint-Maurice d'avec celles qui se déchargent dans la Rivière aux Lièvres. » La saison avançait. Le froid commençait à gêner sérieusement les manoeuvres des hommes et surtout on craignait que les premières glaces, si fatales aux fragiles canots d'écorce, ne vissent trop vite gêner leur allure. Le 23 septembre, à 14 heures, les trois canots entrent dans le grand lac Némicachingue dans lequel une des « branches » principales de la rivière aux Lièvres prend sa source. Avant de faire l'exploration de ce lac, les voyageurs durent mettre pied à terre pour se

réchauffer, car « les rameurs avaient les mains si gourdes qu'ils pouvaient à peine tenir les avirons. »

En cotoyant le rivage oriental du lac Némicachingue, les explorateurs rencontrèrent, sur un cap appelé la Pointe-des-Tombeaux, des sépultures indiennes qui nous fixent sur le recul total vers le paganisme des anciens néophytes du Père Buteux: « Ils étaient au nombre de trois et de même construction que ceux que nous avons vus sur le lac Kempt, excepté qu'ils étaient plus ornés, selon les rites payens des sauvages. Près du tombeau principal, il y avait une pile de bois, des avirons, des raquettes, et une pelle à neige, pour l'usage du défunt pendant ses voyages de chasse de l'autre monde. » Une pelle à neige, pour l'autre monde!

Ces tombeaux avaient une histoire: deux d'entre eux contenaient les corps d'une femme et d'un enfant assassinés, en 1816, par Ke-ne-kab-an-nish-cum, frère du sinistre Menisino. Décidément la vie du Haut-Saint-Maurice manquait d'aménité au début du XIXe siècle! Mais la justice immanente règne même en forêt, à défaut de la justice officielle de la société. Le meurtrier devait trouver une fin conforme à sa vie, au cours de l'année 1824. Je cite ici le journal de Ingall; il achèvera de nous édifier sur les coutumes des doux Attikamègues: « En 1824 le meurtrier arriva à sa fin de la manière suivante. Un Algonquin nommé Michel se maria avec une très belle femme que Ke-ne-ca-ban-nish-cum s'efforça plus d'une fois d'enlever de force. Dans les querelles qui s'en suivirent, Michel fut bien aise de s'échapper; et dans une circonstance il fut obligé de traverser à la nage une rivière très rapide, en faisant plusieurs plonges pour éviter les coups de fusil. Dans la dernière rencontre, qui eut lieu l'année ci-dessus mentionnée, les deux champions étaient armés d'une hache, et il s'ensuivit un terrible conflit. Michel, par un coup heureux, fit partir le nez de son adversaire; et au coup suivant il lui emporta une oreille; ces blessures mirent Kenecabannishcum dans une telle rage, qu'il perdit toute sa présence d'esprit; et avant qu'il eût pu se remettre Michel lui enfonça sa hache si profondément dans le crâne qu'il fut obligé de

mettre le pied sur le cou de son ennemi vaincu pour la retirer. Ainsi finit ce personnage insigne. » Baissons le rideau sur cet « insigne » assez inattendu!

Il ne restait qu'à nouer connaissance avec le père de ces deux personnages insignes! Ingall eut la bonne fortune de le rencontrer quelques jours plus tard sur le lac Mange-a-ma-gous (lac à la Truite Rouge). Le vieux chef Maje-Esk, ou le Rat-Muské, n'avait rien à envier à ses fils. Voici son portrait: « On suppose qu'il dépasse 110 ans; il est bien courbé et il est obligé, quand il marche, de se soutenir avec son aviron; il a aussi la vue bien endommagée. » Et voici pour le caractère et les états de service: « Cet homme est le père de Menisino, mais ils ne se sont pas vus depuis plusieurs années, et ne sont pas en bons termes. Autrefois la tribu était fort nombreuse, mais elle n'est composée maintenant que de quelques individus, qui habitent cette vaste chaîne de lacs. Nous apprîmes que la petite vérole enleva, il y a quelques années, 240 individus de cette tribu; et que le chef, aidé de ses fils et de ses gendres, détruisirent une grande partie de ceux qui avaient échappé aux ravages de cette terrible maladie. Ceux qui restaient avaient fui l'épée de « Maje-Esk » et habitent maintenant les terres qui avoisinent les sources du Saint-Maurice. »

En dépit de l'automne et des difficultés ajoutées par la température déjà très froide, les explorateurs procédaient consciencieusement à l'étude des lieux visités. Après avoir descendu la branche nord-est de la rivière ils avaient procédé à un examen rapide de l'autre rameau alimenté par les grandes étendues lacustres du Mejomangoos et du Menjobagoos.

Le 6 octobre, commença la descente de la rivière proprement dite. Les provisions tiraient à leur fin, surtout la réserve des spiritueux, et l'on redoutait de plus en plus le danger des « bordages » glacés sur les lacs étroits et calmes. On n'y gagne pas toujours à trop se hâter. A preuve l'incident survenu au commencement de la journée du 6 octobre: « Nous embarquâmes au haut du rapide même à 8½ heures. Le soleil était brillant, mais il donnait en plein dans la vue, ce

qui nous était un peu contraire; cependant nous partîmes. Ce fut le canot où étaient M. Nixon et M. Adams qui le premier entra dans le rapide; environ 10 verges en arrière suivait le canot où était les provisions, et immédiatement ensuite le canot de M. Ingall. Le premier canot toucha deux fois, avant d'échouer tout à fait; il tourna en présentant le flanc au courant, il fut sur le point de chavirer; le canot suivant s'emplit à moitié en voulant lui porter secours et fut jeté sur une roche tout près de l'autre. L'homme qui était dans le devant du canot de M. Ingall, en voulant éviter une roche, mit son aviron en pièces, et ce canot était emporté sur les brisants avec une rapidité étonnante tout droit sur les canots qui étaient déjà échoués. Heureusement il arrêta aussi sur une roche plate à une demi-longueur des autres canots. Nous nous trouvâmes tous alors dans une position très difficile, cloués au rocher au milieu d'un rapide affreux, et sans espérance de pouvoir en sortir. En regardant autour de nous nous vîmes une petite baie, formée par le reflux de l'eau, à main droite. Après les plus grands efforts nous réussîmes à entrer sains et saufs dans cette baie, où nous mîmes les canots en sûreté, et débarquâmes pour faire des avirons. »

Un autre incident marqua cette journée mouvementée. Je le rapporte comme exemple de ce que peuvent exécuter des canotiers débrouillards: « nous fûmes obligés de prendre terre encore une fois, ne laissant que deux hommes dans chaque canot. Les canots n'étaient pas avancés 50 verges, lorsque l'un d'eux échoua sur une roche, d'où l'adresse des conducteurs l'eut bientôt tiré. Nous ne pûmes nous empêcher d'admirer leur dextérité dans cette opération difficile. En débarassant le canot de dessus la roche, il vira bout pour bout, de sorte que l'aviron du devant se trouvait avoir le derrière du canot. Dans un rapide c'est toujours l'homme le plus habile que l'on place sur le devant du canot; il était donc nécessaire qu'ils reprissent leurs positions premières aussi promptement que possible; c'est pourquoi, arrivés à un endroit où ils pouvaient le tenter, ils changèrent de place avec la rapidité de l'éclair, sans faire prendre une seule goutte d'eau au

canot; tout autre homme qui n'aurait rien connu à la conduite d'un canot d'écorce dans un rapide l'aurait assurément fait chavirer. »

Le 9 octobre, inventaire des provisions: « . . . nous trouvâmes qu'il ne nous restait plus que pour deux jours de pois; thé et sucre, un jour, et deux pains de chocolat entre un parti de dix hommes; outre cela une livre de gruau que M. Ingall avait apporté des Trois-Rivières pour servir en cas de maladie. Il y avait plusieurs jours que nous avions vu la fin de notre viande. La rivière était si rapide que nous ne pouvions tendre nos filets. »

Enfin, le 11 octobre, vers midi, entrée dans le lac au Sable où un poste privé, tenu par un M. McLean, promettait un peu de détente avec l'assurance de nouvelles provisions. L'expédition séjourna trois jours au poste McLean et, le 15 octobre, elle prit congé de l'hôte bienveillant. Le reste du trajet devait se poursuivre en vitesse. Le journal porte quand même un bon nombre d'observations qui attestent le scrupule apporté par le groupe à pousser jusqu'au bout l'étude du territoire traversé. Le 17 octobre, l'expédition débouche dans les eaux de l'Outaouais: « Nous regardâmes nos travaux comme finis ici, vu que nous nous trouvions sur des eaux bien connues. »

Après cinq jours de palettage et de portage les hommes atteignirent Montréal, évidemment très heureux, après 117 jours de vie aventureuse, de reprendre contact avec les maisons, les lits, et des tables bien montées! De Montréal, l'expédition descendit aux Trois-Rivières sur le vapeur *Chambly*.

Le rapport de cette longue expédition couvre près de 150 pages. Il porte la signature de MM. Frederick Lenox Ingall, H. Nixon et John Adams. Un appendice d'une vingtaine de pages complète ce récit détaillé. On y trouve une étude géologique de la région visitée et six tableaux complets donnant un catalogue très élaboré de la faune et de la flore étudiées ainsi que les observations géologiques et météorologiques enregistrées jour par jour. Le nombre des « Bêtes, oiseaux et poissons pris ou tués » pendant cette expédition de 117 jours n'a rien d'excessif: 16 tourtes, 45 perdrix, 4 rats-musqués, 1 vison, 115 cha-

bots (chubs), 53 truites, 20 brochets, 23 dorés, 10 poissons blancs, 32 carpes et 14 canards. Un groupe de dix touristes qui ne ferait pas mieux que cela aujourd'hui, en trois mois, aurait la figure longue au retour! Dans tout ce voyage de trois mois, aucun orignal ou chevreuil n'est signalé. Par contre, les bestioles ont souvent l'honneur de l'ordre du jour et dans le rapport général, se trouve cette réflexion: « Les insectes recueillis sont si nombreux que le temps n'a pas permis d'en faire une liste correcte. »

Dans leur rapport aux Chambres, les commissaires apprécient sur un ton d'optimisme modéré les résultats de cette exploration de 1829: « Quoique les commissaires aient à regretter que le résultat de l'expédition, tel qu'on le verra par le journal et les papiers qui sont soumis, n'ait pas produit une attente bien favorable sur la probabilité de réussir à former des établissements dans l'étendue de pays explorée; on le trouvera cependant riche en renseignements géographiques et en recherches scientifiques; et, à tout événement, les lacs et les rivières innombrables qui traversent le pays dans toutes les directions, font espérer qu'il serait possible d'ouvrir assez facilement une communication par eaux, entre aucun point donné du pays et un autre, selon que la commodité publique ou privée pourra le demander. »

Lorsqu'on lit entre les lignes, on sent que la découverte de terres colonisables n'est pas l'objectif premier des Honorables membres des Communes! Le sort de l'Empire et la sécurité militaire les intéressent plus que l'établissement des colons canadiens-français.

\*

\*        \*

A la fin du rapport de 1828, on parlait de grandeur impériale; les enquêteurs de 1829 indiquent la possibilité de routes intérieures, des routes desservant le Haut-Canada et pouvant permettre des communications militaires rapides en cas de conflit avec les Américains.

Une troisième expédition fut organisée pour l'année 1830. Cette

fois, il s'agissait d'étudier un trajet plus direct entre Grenville, sur l'Outaouais, et un point fixé à une vingtaine de milles au nord des Trois-Rivières, sur le Saint-Maurice. Ce raccourci aurait l'avantage de faciliter les relations commerciales avec le Haut-Canada et de permettre des opérations militaires plus rapides et plus sûres en cas d'attaque brusquée sur le Saint-Laurent. Peut-être, chemin faisant, s'intéresserait-on « aux avantages naturels du sol cultivable » et « aux indices de quelques ressources provenant des mains fécondes de la nature. »

Nixon était retourné en Angleterre, mais le lieutenant Ingall et l'arpenteur Adams restaient à la disposition des commissaires Pothier, Rocheblave et Larocque. On leur confia la charge de conduire la nouvelle expédition.

Le groupe laissa Grenville le 29 septembre. Sa tâche était relativement aisée. Le terrain à couvrir n'offrait aucune difficulté. Il s'agissait tout simplement de faire un relevé rapide du terrain sur une centaine de milles à travers la forêt. En moins de trois semaines, l'expédition atteignit le Saint-Maurice, à la hauteur des Grès, huit milles en haut des Forges.

Le rapport de ce voyage sans incidents conclut à la très grande portée d'une route reliant l'Outaouais au Saint-Maurice; cette route raccourcira « la distance entre Trois-Rivières et Grenville, la distance actuelle étant portée à 150 milles, tandis que la route projetée la réduirait à 114 milles, ainsi l'on sauverait 36 milles entre ces deux places. »

Le lieutenant Ingall, en militaire prévoyant et consciencieux, insistait particulièrement sur la portée stratégique d'une route éloignée du Saint-Laurent: « Il me vient aussi à l'esprit que si, par quelque événement imprévu, cette province se trouvait engagée dans une seconde guerre avec les Etats-Unis, on pourrait se trouver dans la nécessité de transporter des provisions de guerre dans la province supérieure, par le chemin en question, lequel n'aurait aucun besoin du

Saint-Laurent au-dessus des Trois-Rivières, ni de l'Outaouais au-dessous de Grenville. »

L'officier enquêteur poursuit ses suggestions, mais sans se départir de son idée fixe de consolidation militaire. Même la colonisation lui apparaît avant tout comme un moyen de défense intérieure: « Mais peut-être une des conséquences plus immédiates de la plus haute importance pour cette province serait le prompt établissement d'une vaste étendue de terre excellente, jouissant d'un climat d'une grande salubrité et capable de supporter une nombreuse population. On donnerait par là des moyens de défense intérieure, au district et même à toute la province, en ayant une milice située de manière à pouvoir se porter sur aucun point de défense soit sur le Saint-Laurent, soit sur l'Outaouais, sans crainte des attaques subites de l'invasion étrangère; et avec l'avantage d'avoir en arrière un pays cultivé abondant en provisions; la nature de ce pays, ce dont peuvent témoigner tous ceux qui le connaissent, présente en outre de fortes positions militaires à chaque lieue. »

\*

\*        \*

Les enquêtes du gouvernement n'ont pas toujours de suite immédiate. Souvent elles n'en ont pas du tout. La triple exploration de la région trifluvienne tint un respectable milieu! On avait au moins découvert qu'en arrière de la somnolente petite ville, dont les 3000 habitants vivaient sans ambition démesurée, satisfaits de voir couler l'eau du fleuve et d'avoir feu et lieu confortables, il y avait un immense territoire étoilé de lacs, épaissement boisé et riche peut-être en minéraux. C'était tout de même quelque chose! Avec une vision plus humaine, plus civilisatrice, on aurait sans doute songé également au sort misérable des quelques centaines d'Indiens qui méritaient mieux que l'exploitation à laquelle on les soumettait.

Tout de même on arrêta un certain programme d'action. Faute

de terre cultivable, le bassin du Saint-Maurice offrait des peuplements très riches de pins et d'autres essences forestières. Les rapports des enquêteurs attirèrent l'attention des marchands de Québec. Dès 1831, un nommé Peter Patterson s'adresse à lord Aylmer au sujet d'un droit de coupe qu'il vient d'obtenir pour 10,000 pins blancs à prendre sur les terres de la Couronne. Malheureusement tout le territoire est réservé jusqu'à la Mékinac par sir John Caldwell et William Price et Co., et les dépenses déjà encourues l'empêchent d'aller couper ses pins avec profit à une telle distance (50 milles). En 1836, autre intervention auprès de lord Gosford, de la part de John Thomson, aussi de Québec, au sujet d'un droit de coupe pour trois ans sur les territoires avoisinant les sources du Saint-Maurice. La trop grande distance, les difficultés se rattachant au transport des hommes, des provisions, du bétail, difficultés auxquelles s'ajoute l'obligation de construire des glissoires et des estacades, poussent l'entrepreneur imprévoyant à demander des privilèges spéciaux. En 1840, Georges Baptist construit un moulin sur la rivière Cachée, à une quinzaine de milles en amont des Trois-Rivières, et, vers le même temps, M. Gilmour, de Québec, ainsi que M. Edward Greive, établissent des chantiers pour la coupe et le transport des bois de construction pris sur le Saint-Maurice.

Une ère nouvelle s'ouvrait, qui devait en peu d'années changer le cours sommeillant de la vie mauricienne et transformer en ruches bourdonnantes la solitude des immenses forêts.

En 1847, le gouvernement reprend l'exploration du territoire mauricien. Les arpenteurs Hilarion Legendre et John Bignell reçoivent l'ordre d'établir un relevé complet de la rivière, et cinq ans plus tard, les Chambres affectent des crédits considérables à l'aménagement du Saint-Maurice: glissoires, estacades, etc. Dès 1852, 5000 milles carrés de forêts sont affermés à des industriels forestiers. Les richesses de l'eau s'ajouteront plus tard à celles du bois, et les chutes tumultueuses, qui entravaient jusque-là le libre épanouissement de la région, se transformeront, à partir de 1900, en foyers d'énergie. La

nature hostile va se soumettre à l'homme et des villes naîtront comme par enchantement: Grand'Mère, Shawinigan, La Tuque. Les eaux complices de la rivière de bronze amèneront chaque été des millions de billes. Les arbres se transformeront en papier, en soie artificielle, en cellophane; les galops blancs des chutes deviendront de la lumière, de la chaleur, de la force motrice! Et, là où dix mille êtres humains vivotaient avant 1900, cent mille s'agitent aujourd'hui, animés d'une vie dynamique.

Il y a là un phénomène intéressant d'adaptation; les hommes avaient d'abord cherché la terre cultivable. En 1792, John McPherson s'était adressé au gouvernement pour obtenir la création d'une township au nord du territoire détenu par les propriétaires des Forges Saint-Maurice. Sa demande n'avait pas reçu la réponse espérée. Les explorations tentées un peu plus tard, en 1828 et en 1829, n'avaient révélé aucune trace de terre arable le long du Saint-Maurice. Ces constatations négatives ne découragèrent cependant pas les colonisateurs puisque, en 1836, on voit quinze citoyens exercer une pression auprès de lord Gosford pour obtenir le relevé et la mise en vente d'une bande de terre sur le Saint-Maurice, allant de Grand'Mère aux chutes de la Teuk (Tuque). Vers 1850, un débat acerbe oppose colons et industriels au sujet des lots détenus par les directeurs des Forges Saint-Maurice. Chicane prolongée et suggestive, si on la rapproche des conflits qui dressent encore les uns contre les autres les hommes du sol et les dirigeants de nos monopoles industriels. En 1855, le commissaire des Terres de la Couronne, M. Joseph Cauchon, lance une campagne de publicité intense en faveur des territoires du Saint-Maurice.

Seulement on ne peut rien contre le bon sens, et, en 1879, Mgr Laflèche donnait la note juste lorsqu'il écrivait au grand colonisateur, le curé Labelle: « La vallée du Saint-Maurice présente peu de chance à l'agriculture. Son sol aride et rocheux ne contient que bien peu de terres fertiles et il sera difficile d'y former des paroisses prospères. En compensation il est riche en minéraux et en bois de commerce, et les pouvoirs d'eau pour mettre en oeuvre ces matières premières sont

nombreux et puissants. L'agriculture et l'industrie doivent donc dans les plans de la Providence se donner la main pour faire de notre pays une contrée prospère et heureuse. »

Le clairvoyant évêque devait vivre assez longtemps pour voir poindre l'âge nouveau. Lorsqu'il mourut, en 1898, Grand'Mère et Shawinigan commençaient à graver en plein roc les premiers signes de l'emprise humaine sur les forces de la nature.

Entretiens, la constante dépression physique et morale des Indiens du Saint-Maurice avait ému les autorités religieuses. Mgr Signay s'inquiéta de l'abandon presque total de ces âmes qui n'avaient rien conservé des ferveurs éveillées chez leurs ancêtres de 1651, par le Père Buteux. Un prêtre reçut mission d'aller jusque dans les forêts du nord reconquérir à la Foi ces tribus délaissées. En 1837, l'abbé S.-N. Dumoulin refit le pèlerinage douloureux du missionnaire de 1651. Ignorantes, leur paganisme enrichi des vices d'une fausse civilisation, les tribus indiennes gardaient malgré tout au tréfonds de leur être cette bonté native qui enchantait leur premier apôtre. Les Attikamègues, plus connus sous le nom de Têtes-de-Boule, accueillirent respectueusement l'homme de la prière. A sa deuxième visite, en 1838, l'abbé Dumoulin trouva ses néophytes si bien disposés qu'il baptisa soixante adultes, et cinq ans plus tard, un autre missionnaire annonçait avec joie qu'il ne restait plus que trois infidèles à convertir dans la tribu des Têtes-de-Boule.

Cette reprise des randonnées apostoliques dans le Haut-Saint-Maurice reçut, dès le commencement, la sanction de l'épreuve. En 1839, l'abbé Jacques Harper, au cours de la montée du Saint-Maurice, se noya dans les eaux violentes du rapide des Longues-Pointes à dix milles au nord de La Tuque. Presque à deux siècles d'intervalle, cette mort permet un rapprochement avec la fin dramatique du premier missionnaire du Saint-Maurice, le Père Jacques Buteux. Jacques Buteux, Jacques Harper, deux noms qui apportent à l'histoire mauricienne la surnaturelle beauté des vies offertes pour le service désintéressé des âmes!

Trois chapelles groupent aujourd'hui autour d'elles, dans la forêt demeurée sauvage, les Attikamègues reconquis à la vie chrétienne. Depuis 1844, les Pères Oblats, spécialistes de l'apostolat nordique, maintiennent ces indigènes dans une ferveur qui, sous certains aspects, rappelle les « bons comportements » qui ravissaient d'une joie évangélique les apôtres de l'histoire primitive du Saint-Maurice. Chaque été, au retour des territoires de chasse, les quelque 600 Sauvages qui composent les restes de la tribu autrefois nombreuse des Attikamègues, reprennent la vie collective des « assemblées » de jadis et le R. P. Guinard, sa blanche tête d'ascète illuminée par le feu intérieur des apôtres du Christ, reprend avec la même douceur et la même ferveur les tonifiantes prédications qu'apportait, près de trois siècles plus tôt, le premier apôtre du Saint-Maurice. Et ainsi, à travers les âges, l'histoire mauricienne se retrouve et se continue dans ce qu'elle offre de plus grand!

A handwritten signature in black ink, reading "Abbé Albert Tessier". The signature is written in a cursive, flowing style with a small flourish at the end.